



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n°12
2026

Bulletin officiel n° 12 du 19 mars 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2026/Hebdo12-0>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'informatique (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste](#) JO du 19-2-2026 - NOR : CTNR2603982K

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des télécommunications (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste](#) JO du 19-2-2026 - NOR : CTNR2603985K

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la nature en ville (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste](#) JO du 22-2-2026 - NOR : CTNR2604742K

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris

→ [Arrêté du 24-02-2026](#) - NOR : ESRS2605669A

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'orientation de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

→ [Arrêté du 06-02-2026](#) - NOR : MENF2602419A

Conseils, comités et commissions

Composition du Conseil national des astronomes et physiciens – Modification

→ [Arrêté du 25-02-2026](#) - NOR : ESRH2600981A

Conseils, comités, commissions

Nomination au sein d'une commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique

→ [Arrêté du 26-02-2026](#) - NOR : ESRR2606022A

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'informatique (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2603982K

→ Liste - JO du 19-2-2026

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

apprentissage autosupervisé

Domaine : Informatique.

Définition : Apprentissage automatique réalisé sur un jeu de données d'entraînement non annoté qui consiste, dans un premier temps, à découper automatiquement les données en fragments qui serviront d'annotations, puis, dans un second temps, à retirer successivement chaque fragment du jeu de données et à lui faire tenir le rôle d'une annotation pour que l'algorithme reconstitue le jeu de données entier par apprentissage supervisé.

Note :

1. L'apprentissage autosupervisé recourt à des transformeurs.
2. L'apprentissage autosupervisé est systématiquement utilisé dans les grands modèles de langage.
3. L'apprentissage autosupervisé peut être appliqué à une tâche de classification pour détecter de façon autonome des classes de données.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé, grand modèle de langage, transformeur.

Équivalent étranger : self-supervised learning (SSL).

code d'intégration

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Bloc de code informatique mis à disposition par le fournisseur d'un contenu ou d'un service en ligne, qui est conçu pour être inséré dans une autre page de la toile afin que ce contenu ou ce service apparaisse à l'internaute comme étant intégré à cette page.

Note : Un code d'intégration peut notamment permettre d'importer un encart textuel, graphique ou vidéo d'un site source.

Voir aussi : bloc, fournisseur de services, page sur la toile.

Équivalent étranger : embed code.

informatique affective

Domaine : Informatique.

Définition : Branche de l'informatique qui se consacre à l'analyse des états affectifs de l'utilisateur révélés par son langage non verbal et qui développe des outils, notamment des interfaces, capables de répondre à ces états affectifs.

Note : L'informatique affective peut être employée dans un cadre thérapeutique ou dans un but commercial.

Équivalent étranger : affective computing.

jeu d'instructions

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble des instructions exécutables par un processeur.

Note :

1. Les instructions sont mises en œuvre par un programme lors de son exécution ; elles correspondent à des opérations arithmétiques ou logiques, à des opérations de transfert entre mémoires ainsi qu'à des opérations de gestion d'entrées ou de sorties.
2. Un jeu d'instructions peut être complété par des instructions spécialisées, notamment en cryptographie ou en intelligence artificielle, pour optimiser le fonctionnement d'un processeur.

Voir aussi : processeur.

Équivalent étranger : instruction set.

machine virtuelle

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel qui simule le fonctionnement d'un ordinateur en utilisant une partie des ressources matérielles et logicielles d'un ou de plusieurs ordinateurs.

Note :

1. Plusieurs machines virtuelles peuvent fonctionner simultanément sur un même ordinateur.
2. Une machine virtuelle peut nécessiter l'installation d'un système d'exploitation autre que celui de l'ordinateur hôte.
3. Les machines virtuelles sont notamment configurées pour les utilisateurs de services d'informatique en nuage.

Voir aussi : informatique en nuage, ordinateur, processeur, serveur virtuel, système d'exploitation.

Équivalent étranger : virtual machine (VM).

module complémentaire

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Synonyme : complément, n.m.

Définition : Composant logiciel qui ne peut être utilisé de manière autonome mais qui, une fois installé, apporte de nouvelles fonctionnalités à une ou plusieurs applications pour lesquelles il a été expressément conçu.

Note : On trouve aussi le terme « extension ».

Équivalent étranger : add-in, add-on, plugin.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « module d'extension » au Journal officiel du 16 mars 1999 et « additif » au Journal officiel du 27 février 2003.

processeur graphique

Domaine : Informatique.

Définition : Processeur conçu pour l'exécution d'un jeu d'instructions spécialisées dans le traitement d'images.

Note : Les processeurs graphiques sont notamment utilisés pour améliorer les performances des jeux vidéo et des programmes d'intelligence artificielle ou de simulation scientifique.

Voir aussi : jeu d'instructions, processeur.

Équivalent étranger : graphics processing unit (GPU).

sondeur, -euse de faille

Forme abrégée : sondeur, -euse, n.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Personne dont la fonction est d'identifier les risques d'intrusion dans un système d'information en simulant des cyberattaques.

Voir aussi : cyberattaque, cybersécurité.

Équivalent étranger : penetration tester, pentester.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Table d'équivalence des termes étrangers vers leurs équivalents français

Terme étranger(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français(2)
add-in, add-on, plugin.	Informatique-Télécommunications.	module complémentaire, complément, n.m.
affective computing.	Informatique.	informatique affective.
embed code.	Informatique-Télécommunications.	code d'intégration.
graphics processing unit (GPU).	Informatique.	processeur graphique.
instruction set.	Informatique.	jeu d'instructions.
penetration tester, pentester.	Informatique-Télécommunications.	sondeur, -euse de faille, sondeur, -euse, n.
plugin, add-in, add-on.	Informatique-Télécommunications.	module complémentaire, complément, n.m.
self-supervised learning (SSL).	Informatique.	apprentissage autosupervisé.
virtual machine (VM).	Informatique.	machine virtuelle.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. Termes français

Table d'équivalence des termes français vers leurs équivalents étrangers

Terme français(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger(2)
apprentissage autosupervisé.	Informatique.	self-supervised learning (SSL).
code d'intégration.	Informatique-Télécommunications.	embed code.
complément, n.m., module complémentaire.	Informatique-Télécommunications.	add-in, add-on, plugin.
informatique affective.	Informatique.	affective computing.
jeu d'instructions.	Informatique.	instruction set.
machine virtuelle.	Informatique.	virtual machine (VM).
module complémentaire, complément, n.m.	Informatique-Télécommunications.	add-in, add-on, plugin.
processeur graphique.	Informatique.	graphics processing unit (GPU).
sondeur, -euse de faille, sondeur, -euse, n.	Informatique-Télécommunications.	penetration tester, pentester.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des télécommunications (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2603985K

→ Liste - JO du 19-2-2026

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

découpage en réseaux virtuels

Domaine : Télécommunications.

Définition : Création, sur un même réseau physique, de plusieurs réseaux virtuels.

Voir aussi : partition logique, réseau virtuel.

Équivalent étranger : network slicing.

partition logique

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Partie d'un ensemble de ressources matérielles d'un ou de plusieurs serveurs ou réseaux physiques, qui est définie par un processus logiciel pour être exploitée comme une ressource indépendante.

Note :

1. Une partition logique d'un serveur peut avoir son système d'exploitation, ses supports d'enregistrement, ainsi que ses entrées et sorties propres.
2. Une partition logique d'un réseau peut être définie en fonction des besoins en débit ou des temps de latence.

Voir aussi : machine virtuelle, réseau virtuel, serveur, serveur virtuel, système d'exploitation, temps de latence.

Équivalent étranger : logical partition (LPAR).

réseau privé virtuel

Abréviation : RPV.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Réseau de télécommunication privé et sécurisé, constitué à partir des ressources d'un ou de plusieurs réseaux publics pour les besoins d'un groupe d'utilisateurs autorisés ; par extension, le complément de service offrant cette possibilité.

Note : Un service de réseau privé virtuel est notamment utilisé afin que l'adresse IP présentée aux serveurs distants soit différente de celle de l'utilisateur.

Voir aussi : complément de service, internet clandestin, réseau virtuel.

Équivalent étranger : virtual private network (VPN).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 28 décembre 2006.

réseau virtuel

Domaine : Télécommunications.

Définition : Partition logique d'un ou de plusieurs réseaux physiques.

Voir aussi : partition logique, réseau privé virtuel.

Équivalent étranger : virtual network.

serveur virtuel

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Partition logique d'un ou de plusieurs serveurs physiques.

Voir aussi : partition logique, serveur.

Équivalent étranger : virtual dedicated server (VDS), virtual private server (VPS), virtual server.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Table d'équivalence des termes étrangers vers leurs équivalents français

Terme étranger(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français(2)
logical partition (LPAR).	Informatique-Télécommunications.	partition logique.
network slicing.	Télécommunications.	découpage en réseaux virtuels.

Terme étranger(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français(2)
virtual dedicated server (VDS), virtual private server (VPS), virtual server.	Informatique-Télécommunications.	serveur virtuel.
virtual network.	Télécommunications.	réseau virtuel.
virtual private network (VPN).	Télécommunications.	réseau privé virtuel (RPV).
virtual private server (VPS), virtual dedicated server (VDS), virtual server.	Informatique-Télécommunications.	serveur virtuel.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. Termes français

Table d'équivalence des termes français vers leurs équivalents étrangers

Terme français(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger(2)
découpage en réseaux virtuels.	Télécommunications.	network slicing.
partition logique.	Informatique-Télécommunications.	logical partition (LPAR).
réseau privé virtuel (RPV).	Télécommunications.	virtual private network (VPN).
réseau virtuel.	Télécommunications.	virtual network.
serveur virtuel.	Informatique-Télécommunications.	virtual dedicated server (VDS), virtual private server (VPS), virtual server.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la nature en ville (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2604742K

→ Liste - JO du 22-2-2026

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

abri climatique

Domaine : Environnement-Aménagement et urbanisme.

Synonyme : refuge climatique.

Définition : Espace, aménagé ou non, qui offre à une personne ou à un groupe de personnes la possibilité de se mettre en sécurité face à des conditions météorologiques extrêmes.

Note : L'abri climatique permet de faire face à des températures extrêmes ou à des tempêtes.

Voir aussi : îlot de fraîcheur.

Équivalent étranger : refugio climàtic (Cat.), refugio climático (Esp.).

agriurbanisme, n.m.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Agriculture.

Définition : Pratique d'urbanisme qui s'appuie sur le maintien ou le développement d'activités et d'espaces agricoles pour définir un projet urbain.

Note : L'agriurbanisme se développe particulièrement dans les franges urbaines.

Voir aussi : agriculture urbaine.

Équivalent étranger : -

aménités, n.f.pl. (langage professionnel)

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Ensemble des caractéristiques naturelles et patrimoniales, ainsi que des services marchands ou non marchands disponibles sur un territoire, qui participent à la qualité du cadre de vie de ses habitants et renforcent son attractivité.

Note :

1. Les transports publics collectifs, les établissements d'éducation, les commerces et les espaces verts sont des exemples d'aménités.
2. On parle par exemple d'« aménités environnementales », d'« aménités paysagères », d'« aménités rurales » ou d'« aménités urbaines ».

Voir aussi : service écosystémique.

Équivalent étranger : amenities.

arbre de pluie

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Arbre planté dans une fosse dont la forme, la taille et le dispositif de collecte des eaux de ruissellement favorisent la rétention et l'infiltration des eaux.

Voir aussi : eau de ruissellement.

Équivalent étranger : -

coefficient de biotope

Forme développée : coefficient de biotope par surface (CBS).

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Synonyme : coefficient de végétalisation.

Définition : Proportion des surfaces non imperméabilisées ou écoaménageables, favorables à la biodiversité, pondérées selon leur nature, par rapport à la surface totale du terrain faisant l'objet d'une opération de construction ou d'aménagement.

Note :

1. Les surfaces prises en compte dans le calcul du coefficient de biotope, qui peuvent être, par exemple, des surfaces de pleine terre, des espaces verts sur dalle, des sols semi-perméables, des toitures végétalisées ou des murs végétalisés, sont pondérées différemment selon leur nature.
2. Si le document d'urbanisme le prévoit, un coefficient de biotope minimal doit être respecté pour obtenir une autorisation d'urbanisme.

Voir aussi : biodiversité, surface écoaménageable.

Équivalent étranger : -

descellement des sols (langage professionnel)

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Désimperméabilisation des sols et restructuration de leurs couches superficielles, qui sont mises en œuvre pour améliorer les fonctions écologiques de ces sols.

Voir aussi : désimperméabilisation des sols, renaturation.

Équivalent étranger : –

forêt urbaine

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Espace boisé situé dans une agglomération, dont l'écosystème est de type forestier et dont la destination principale est l'agrément et non l'exploitation.

Note :

1. La forêt urbaine a généralement pour origine une forêt préexistante.
2. Le bois de Boulogne est un exemple de forêt urbaine.

Voir aussi : écosystème, microforêt urbaine.

Équivalent étranger : urban forest.

îlot de chaleur

Forme développée : îlot de chaleur urbain (ICU).

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Espace ouvert, bâti ou non bâti, en milieu urbain, dont la température est sensiblement supérieure à celle des espaces environnants en période de canicule.

Note : Une place dallée peut constituer un îlot de chaleur.

Voir aussi : îlot de fraîcheur.

Équivalent étranger : –

îlot de fraîcheur

Forme développée : îlot de fraîcheur urbain (IFU).

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Espace ouvert, bâti ou non bâti, en milieu urbain, dont la conception ou l'aménagement permettent d'obtenir une température sensiblement inférieure à celle des espaces environnants en période de canicule.

Note : Une microforêt urbaine, une cour végétalisée, un patio équipé d'une fontaine sont des exemples d'îlots de fraîcheur.

Voir aussi : abri climatique, îlot de chaleur, microforêt urbaine.

Équivalent étranger : –

microforêt urbaine

Forme abrégée : microforêt, n.f.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Petit espace boisé créé en milieu urbain, qui comporte une grande densité d'essences variées d'arbres et d'arbustes, le plus souvent indigènes.

Voir aussi : forêt urbaine.

Équivalent étranger : tiny forest.

renaturation, n.f.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Ensemble d'actions qui visent à remettre en état un écosystème altéré ou à remplacer un écosystème détruit, de façon à obtenir un écosystème favorable à la biodiversité.

Note :

1. La bioréhabilitation et la revégétalisation sont des exemples d'actions mises en œuvre dans la renaturation.
2. Lorsque l'état écologique de l'écosystème obtenu est proche de l'état antérieur à sa dégradation, la renaturation est aussi appelée « restauration d'un écosystème ».

Voir aussi : bioréhabilitation, écosystème, revégétalisation, solution fondée sur la nature.

Équivalent étranger : renaturalisation, renaturalization.

revégétalisation, n.f.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Reconstitution d'une couverture végétale sur un terrain partiellement ou totalement dénudé.

Note : La revégétalisation est l'une des actions pouvant être mises en œuvre dans la renaturation.

Voir aussi : renaturation.

Équivalent étranger : revegetation.

surface écoaménageable

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Surface susceptible d'accueillir une diversité d'espèces végétales et animales, qui est prévue dans une opération de construction ou d'aménagement.

Note : Un toit-terrasse équipé pour recevoir une couverture végétale est une surface écoaménageable.

Voir aussi : coefficient de biotope, toit potager.

Équivalent étranger : –

trame bleue

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Réseau formé de milieux aquatiques et de zones humides dont l'interconnexion favorise le développement et la circulation des espèces qui y vivent.

Note :

1. Les milieux aquatiques peuvent être des cours d'eau, des canaux, des lacs, des étangs.
2. La trame bleue peut exister à l'état naturel, être améliorée, voire être créée.

Voir aussi : connectivité écologique, renaturation, trame brune, trame verte, trame verte et bleue.

Équivalent étranger : blue corridor.

trame brune

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Réseau formé de sols dont les caractéristiques physicochimiques et l'interconnexion favorisent le développement et la circulation des espèces qui y vivent.

Note : La trame brune peut exister à l'état naturel, être améliorée, voire être créée.

Voir aussi : connectivité écologique, renaturation, trame bleue, trame verte.

Équivalent étranger : –

trame de silence

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Synonyme : trame blanche.

Définition : Réseau formé de sites et de corridors biologiques où la pollution sonore est fortement limitée, voire nulle.

Voir aussi : corridor biologique, trame noire.

Équivalent étranger : –

trame verte

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Réseau formé de sites et de corridors biologiques terrestres dont l'interconnexion favorise le développement et la circulation des espèces qui y vivent.

Note : La trame verte peut exister à l'état naturel, être améliorée, voire être créée.

Voir aussi : connectivité écologique, corridor biologique, renaturation, trame bleue, trame brune, trame verte et bleue.

Équivalent étranger : green corridor, green open system.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 16 décembre 1998.

trame verte et bleue

Abréviation : TVB.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Environnement.

Définition : Ensemble formé par la trame verte et la trame bleue d'un territoire.

Note : La trame verte et bleue doit être cartographiée dans les documents de planification et d'urbanisme.

Voir aussi : trame bleue, trame verte.

Équivalent étranger : green and blue corridor.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Table d'équivalence des termes étrangers vers leurs équivalents français

Terme étranger(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français(2)
amenities.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	aménités, n.f.pl. (langage professionnel).
blue corridor.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	trame bleue.
green and blue corridor.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	trame verte et bleue (TVB).
green corridor, green open system.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	trame verte.
refugi climàtic (Cat.), refugio climático (Esp.).	Environnement-Aménagement et urbanisme.	abri climatique, refuge climatique.
renaturalisation, renaturalization.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	renaturation, n.f.
revegetation.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	revégétalisation, n.f.
tiny forest.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	microforêt urbaine, microforêt, n.f.
urban forest.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	forêt urbaine.

Terme étranger(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français(2)
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. Termes français

Table d'équivalence des termes français vers leurs équivalents étrangers

Terme français(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger(2)
abri climatique, refuge climatique.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	refugi climàtic (Cat.), refugio climático (Esp.).
agriurbanisme, n.m.	Aménagement et urbanisme-Agriculture.	-
aménités, n.f.pl. (langage professionnel).	Aménagement et urbanisme-Environnement.	amenities.
arbre de pluie.	Aménagement et urbanisme.	-
coefficient de biotope, coefficient de biotope par surface (CBS), coefficient de végétalisation.	Aménagement et urbanisme.	-
descellement des sols (langage professionnel).	Aménagement et urbanisme-Environnement.	-
forêt urbaine.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	urban forest.
îlot de chaleur, îlot de chaleur urbain (ICU).	Aménagement et urbanisme.	-
îlot de fraîcheur, îlot de fraîcheur urbain (IFU).	Aménagement et urbanisme.	-
microforêt urbaine, microforêt, n.f.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	tiny forest.
refuge climatique, abri climatique.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	refugi climàtic (Cat.), refugio climático (Esp.).
renaturation, n.f.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	renaturalisation, renaturalization.
revégétalisation, n.f.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	revegetation.
surface écoaménageable.	Aménagement et urbanisme.	-
trame blanche, trame de silence.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	-
trame bleue.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	blue corridor.
trame brune.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	-

Terme français(1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger(2)
trame de silence, trame blanche.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	–
trame verte.	Aménagement et urbanisme-Environnement.	green corridor, green open system.
trame verte et bleue (TVB).	Aménagement et urbanisme-Environnement.	green and blue corridor.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Nomination

Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris

NOR : ESRS2605669A

→ Arrêté du 24-2-2026

MESRE – DGESIP B1-1

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 24 février 2026, Nicolas Sennequier est nommé directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris, pour une durée de cinq ans, à compter du 13 avril 2026.

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'orientation de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

NOR : MENF2602419A

→ Arrêté du 6-2-2026

MEN – MESRE – DAF A2

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 313-18-1 ; arrêté du 31-10-2024

Article 1 – Sont nommés membres du conseil d'orientation de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions :

Au titre du 14° de l'article D. 313-18-1 du Code de l'éducation susvisé, en qualité de directeur de services communs universitaires d'information et d'orientation, sur proposition du directeur de l'Office :

- Sabine Chaupain-Guillot, titulaire, directrice du service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université de Lorraine, en remplacement de Bernard Lickel.

Au titre du 15° du même article, en qualité de directeur de laboratoire de recherche universitaire, sur proposition du directeur de l'Office :

- Aurélie Dommes, titulaire, directrice du laboratoire de psychologie et d'ergonomie appliquées de l'université Paris Cité, en remplacement de Franck Zenasni, et Todd Lubart, suppléant, directeur adjoint du laboratoire de psychologie et d'ergonomie appliquées de l'université Paris Cité.

Article 2 – Le directeur général de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 6 février 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,

Le secrétaire général,

Thierry Le Goff

Conseils, comités et commissions

Composition du Conseil national des astronomes et physiciens – Modification

NOR : ESRH2600981A
→ Arrêté du 25-2-2026
MESRE – DGRH A2-1

Vu décret n° 86-433 du 12-3-1986 ; décret n° 86-434 du 12-3-1986 ; arrêté du 8-11-2002 modifié ; arrêté du 25-10-2023 modifié ; procès-verbal de dépouillement du scrutin pour le renouvellement du Conseil national des astronomes et physiciens du 3-7-2023 ; proposition du conseil scientifique de l'Insu en date du 18-12-2025

Article 1 – L'article 3 de l'arrêté du 25 octobre 2023 susvisé est ainsi modifié :
Dans la section astronomie, Karim Benabed est remplacé par Hector Flores, astronome à l'Observatoire de Paris.

Article 2 – Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 25 février 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Christophe Gehin

Conseils, comités, commissions

Nomination au sein d'une commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2606022A

→ Arrêté du 26-2-2026

MESRE – DGRI SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 26 février 2026, Nathalie Lagarde est nommée membre de la commission interdisciplinaire 51 : modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant, en remplacement de Laura Cantini.